



**FONDS DE SOLIDARITE HAITI 2021
LANCEMENT DES ACTIVITES
COMITE DES COLLECTIVITES FRANCAISES DONATRICES**

Suite au tremblement de terre de magnitude 7.2 qui a frappé le Sud d'Haïti le 14 août 2021, faisant plus de 2000 morts et détruit plusieurs centaines de maisons et d'institutions publiques, Cités Unies a ouvert le fonds de solidarité pour Haïti à la demande de ses membres. 28 Collectivités Territoriales françaises ont répondu positivement à cette initiative et ont permis de récolter 140 000 euros pour le renforcement des capacités des collectivités territoriales et des compétences à l'échelle locale.



La première réunion du comité des collectivités donatrices a permis de discuter des pistes d'actions qui ont été identifiées en collaboration avec l'ambassade de France en Haïti -et d'obtenir un accord de principe pour avancer dans le sens des propositions reçues.

Après analyses et consultations, les principaux volets d'activités retenus dans le cadre du Fond de solidarité Haïti 2021 sont les suivants :

I. Gestion des risques

Cités Unies France établit un partenariat avec l'Institut de Technologie et d'Animation (ITECA) pour un Projet d'appui au renforcement du Système National de Gestion des Risques et Désastres (SNGRD) dans le département du Sud d'Haïti d'une durée de 7 /10 mois.



L'Institut de Technologie et d'Animation (ITECA) est une ONG haïtienne qui œuvre pour le bien être des communautés pour leur émergence comme actrices collectives. L'ITECA intervient dans quatre (4) départements- géographiques du pays dont le Sud qui est très exposé et souvent victime de catastrophes naturelles.

Ce projet a pour objectif de faciliter une meilleure gouvernance territoriale en matière de gestion des risques afin de réduire les vulnérabilités qui entravent le développement local.

Il s'agit pour les acteurs haïtiens de comprendre et maîtriser leur rôle dans la gestion des risques et la réponse aux urgences. A la fin du projet, ces derniers devront être en mesure de planifier et mettre des actions pour protéger leur territoire et réagir efficacement en cas d'urgence.

Le montant du fond attribué à ITECA pour la réalisation de l'ensemble des activités du projet s'élève à 48 000 euros.

Collectivité où se dérouleront les activités : Communes de Cavaillon, d'Aquin et de Maniche (voir la carte en annexe 3)

II. Appui à la rénovation d'écoles

Une trentaine d'écoles communautaires disséminées dans le département du Sud ont été recensées par l'association franco-haïtienne, Haïti Futur dans les mois qui ont suivi le tremblement de terre.



Haïti Futur est créée en 1994 et agit dans les domaines de l'éducation, de l'entrepreneuriat et de la culture en Haïti. Ses actions se portent en priorité sur un programme d'éducation numérique. Parallèlement HF mène de nombreuses actions pour moderniser le système éducatif haïtien (fourniture de matériel et de manuels, électrification des bâtiments par énergie solaire, création/équipements de bibliothèques, formation d'enseignants, bourses d'étudiant, parrainage)

Après discussions avec les représentants de ladite association et de son partenaire, Architectes Sans Frontières, Cités Unies France décide d'apporter une contribution de 45 000 euros pour la réhabilitation d'une école dans le département du Sud, plus particulièrement dans la commune de Maniche. Deux autres volets ont été proposés pour le projet :

- Un volet formation destiné aux artisans bâtisseurs, destiné aux ouvriers (maçons) qui seront formés directement sur chantier
- Un volet sensibilisation à la gestion des situations des risques, s'adressant aux familles attachées à cette école et à la communauté environnante. Ce volet a été demandé par CUF et vise préparer les populations à savoir comment agir en situation de catastrophes (tempête cyclone séisme) et de pouvoir disposer d'un lieu de refuge sécurisé à cet effet.

Collectivité où se dérouleront les activités : Commune de Maniche (voir la carte en annexe 3)

III. Sécurité alimentaire

Le tremblement de terre a accentué les besoins en sécurité alimentaire. Pour soutenir l'élevage et la gestion agricole, il faut un renforcement des capacités des acteurs locaux (les organisations paysannes et d'éleveurs, les réseaux d'agents vétérinaires communautaires et les responsables des collectivités territoriales).



L'Association des Maires de la Grand-Anse (AMAGA) a pour mission de relayer les propositions clés et les messages des maires dans les instances nationales et internationales. Elle permet l'échange entre les acteurs du territoire de la Grand-Anse afin de stimuler et d'accompagner de démarche de développement local des communes.
<http://www.amagabt.org>

AMAGA propose un dispositif agricole pour le renforcement des organisations paysannes et diversifications agricoles dans le département de la Grand-Anse en partenariat avec le Conseil Régional de Bretagne.

Le projet vise à contribuer au rétablissement des conditions de vie essentielles des ménages ruraux touchés par le tremblement de terre du 14 août et complétera le programme de relance agricole du département. Il permettra aux ménages vulnérables de réhabiliter et développer la production végétale et animale et les activités génératrices de revenus connexes ; contribuera au renforcement des capacités des groupement de producteurs et assurera la liaison entre les projets municipaux et les communautés.

L'AMAGA pourra bénéficier d'un financement de 15 000 euros pour la mise en œuvre des activités de ce projet. Cette somme sera directement transférée au Conseil Régional de la Bretagne.

Collectivité où se dérouleront les activités : Département de la Grand'Anse (voir la carte en annexe 3)

IV. GRET (en attente de finalisation de la proposition)



Fondé en 1976, le Gret est une ONG internationale de développement, qui agit pour lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités, limiter les vulnérabilités, améliorer l'accès aux services de base et promouvoir les droits économiques et sociaux, le renforcement des capacités des acteurs des sociétés civiles et au progrès des gouvernances publiques. Le Gret fonde ses actions sur une démarche d'expérimentation destinée à s'inscrire dans la durée, sans induire de dépendance, et devant aboutir au renforcement des acteurs et au fonctionnement autonome des structures mises en place.

Le GRET propose de mettre en place des caisses de solidarités ou fonds sociaux, autour d'établissements de santé. Les caisses de solidarité seront pilotées par des organisations de base de la Grand Anse et du Sud. Ces fonds sociaux auront d'abord pour but de financer les évacuations sanitaires, liées à complications obstétricale et pédiatriques. Une dotation financière sera attribuée aux associations, et en parallèle des activités d'accompagnement (formation, distribution de semences ou de petits matériels) seront réalisées par l'équipe du projet.

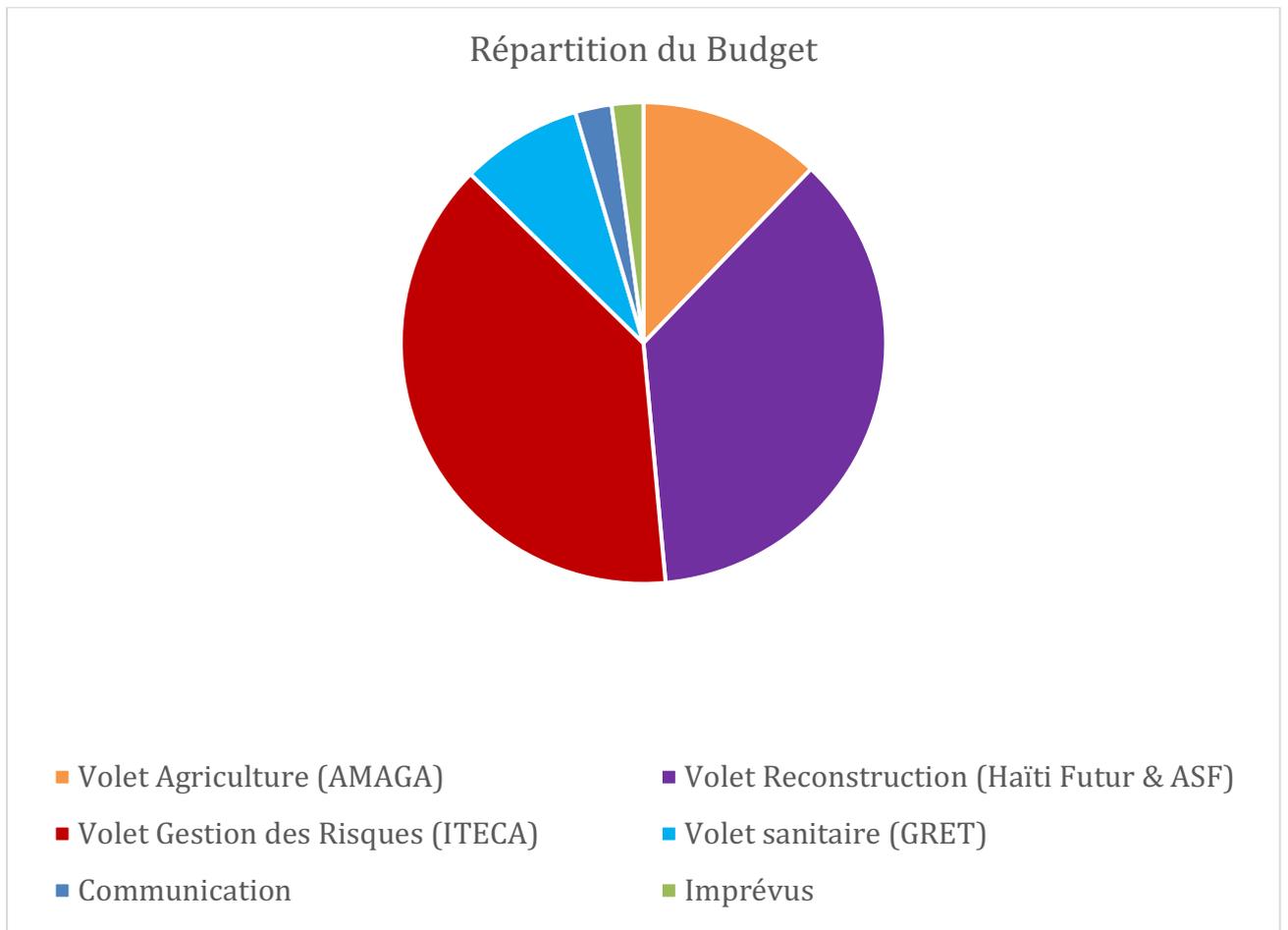
L'objectif global est de mettre en place des caisses de solidarité qui permettront d'améliorer significativement les conditions d'évacuation de la zone en cas d'urgence sanitaire.

Collectivité où se dérouleront les activités : Département de la Grand'Anse et du Sud (voir la carte en annexe 3)

Annexe 1 : Liste des collectivités qui ont abondé le Fonds de Solidarité Haïti 2022

| | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">◇ Amilly◇ Bagneux◇ Betton◇ Bordeaux◇ Bouffémont◇ Bouliac◇ Limonest◇ Lorient◇ Mamoudzou◇ Métropole Rouen Normandie◇ Montreuil◇ Nanterre◇ Conseil départemental de la Gironde | <ul style="list-style-type: none">◇ Conseil départemental de la Loire Atlantique◇ Conseil départemental de la Savoie◇ Crolles◇ Douai◇ Genlis◇ Liffré◇ Plouezec◇ Ris Orangis◇ Roussas◇ Saint-Calais◇ Tréveneuc◇ Ulis◇ Villebon-sur-Yvette◇ Wittenheim◇ Granville |
|---|---|

Annexe 2 : Répartition du Budget du Fonds de Solidarité



Annexe 3 : Cartographie et points d'intervention des organisations haïtiennes

